

# Schéma de principe Filière d'assainissement préconisée

Echelle: 1/500

Bureau d'études OPALE

Z.A La Plaine

11 300 Cournanel

Tél: 04 68 69 20 01

Fax: 04 68 20 97 73

Zone d'implantation pour une filière agréée de  
9 Equivalents Habitants.  
(Parue au journal officiel de la république  
Française)  
Déroctage à prévoir



Zone pour la  
Conduite d'évacuation type drains de disper  
de 42ml  
3 x ( L 14ml X l 0.5m)

Ventilation secondaire, au  
niveau du faîtage ou d'un arbre  
avec extracteur éolien  
Ventilation primaire conseillée

Poste de relevage  
à prévoir

Dimensionnement établi en fonction des  
informations recueillies auprès du pétitionnaire.  
Respect des distances préconisées.  
Un accès pour l'entretien des ouvrages  
devra être possible.  
Le nombre de sorties d'effluents du bâtiment est donné  
à titre indicatif, toutes les eaux usées des habitations  
doivent rejoindre le prétraitement.  
Toutes circulations sur les ouvrages d'assainissement  
sont déconseillées.  
Un écoulement gravitaire devra être respecté lors  
de l'implantation des ouvrages.  
Un poste de relevage est à prévoir en sortie  
de traitement.  
Déroctage à prévoir.  
Abattage d'arbres à prévoir.